

BON À SAVOIR

LE REVETEMENT ANTICORROSION

Une protection préventive de nos sècheurs et centrales d'eau glacée

Le matériel industriel est exposé à des **menaces permanentes !**
Dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'industrie chimique et pharmaceutique ou encore dans le milieu agricole, l'air environnant est souvent composé de substances corrosives et de fluides abrasifs qui **corrodent toutes les surfaces cuivrées.**



Notre revêtement anticorrosion **TAC (Traitement Anti-Corrosion)** protège de façon optimale vos sècheurs par réfrigération et centrales d'eau glacée contre la corrosion.

Cette innovation permet aux surfaces en cuivre de ne pas être en contact direct avec l'air ambiant et ainsi de **prolonger la durée de vie du matériel.**

Le revêtement TAC permet de préserver l'efficacité de votre sécheur de l'apparition de **micro-fuites provenant de l'altération du cuivre.**



Nos gammes de **sècheurs par réfrigération** SMAX, ACT-EVO et EVO-BLUE, ainsi que nos **groupes d'eau glacée** peuvent être équipés en option du revêtement anti-corrosion TAC



Nous consulter pour plus d'information.



LE SAVIEZ-VOUS ? Une maintenance en deux actes

Lors du remplacement de l'alumine présente dans un sécheur par adsorption, il est nécessaire de **scinder la maintenance en deux interventions.**

En effet, l'alumine versée dans les cuves génère obligatoirement de la **poussière** qui sera véhiculée vers par les silencieux d'échappement et capturée par l'élément filtrant dépoussiéreur qui se trouvent en sortie du sécheur par adsorption. Cela aura pour effet de **rapidement colmater** les silencieux d'air comprimé ainsi que le filtre à particule.

Pour cette raison, nous préconisons le changement du préfiltre et du déshuileur lors du remplacement de l'alumine, -car ils viennent en amont du sécheur- puis d'**intervenir quelques jours plus tard** pour changer les silencieux et le filtre dépoussiéreur -car ils viennent en aval du sécheur-.

Ainsi une maintenance saine aura été effectuée, prolongeant la durée de vie des silencieux et du filtre et garantissant une **meilleure protection du réseau d'air comprimé.**



Retrouvez notre vidéo **YouTube** "Comment mettre sous pression un réseau d'air comprimé équipé d'un sécheur par adsorption" : <https://youtu.be/pEhqGZvPPfg>



Directive Européenne F-Gas : QUID ?

La réglementation F-Gas est une directive européenne visant à **limiter l'utilisation de gaz** ayant un fort **Potentiel de Réchauffement Global (PRG)**.

Le R410A et le R134A sont des réfrigérants ayant un fort PRG. Il a donc été décidé depuis 2015 d'appliquer une transition en douceur pour s'éloigner de ces fluides frigorigènes à **effet de serre important**.



Depuis 2015, les quotas de production des réfrigérants F-Gas ont chuté de **63%**, ce qui génère une constante hausse de prix.

En 2021, les quotas ne dépasseront pas **45%** de leur niveau initial et cela les rendra plus **difficiles à trouver et aussi plus chers**.

PARTENAIR s'engage à suivre cette transition énergétique et proposera très prochainement sa **nouvelle gamme de sécheur par réfrigération** contribuant à **lutter contre le réchauffement climatique**.



Le PRG (**Potentiel de Réchauffement Global**) ou GWP (Global Warning Potential) est un facteur de conversion qui permet de comparer l'influence de différents **gaz à effet de serre** sur le système climatique.

Les réfrigérants ayant un PRG supérieur à 2500 ont été interdits à partir de janvier 2020, alors que d'autres tels que le R410A (PRG 2088) et le R134A (PRG 1430) verront leur disponibilité limitée par la diminution des quotas de production.

Nos nouveaux sécheurs d'air EVO-BLUE sont équipés de gaz R513A avec un PRG de seulement 631 !

Présentation Hugues BAUNIER

Spécialité : Eau glacée !

Depuis quelques années, PARTENAIR développe sa gamme de **Centrales d'eau glacée FRIO** et répond aux besoins du marché dans ce secteur.

Gaël CHIPAUX, coordinateur sédentaire pour l'eau glacée, prend le relais technique de vos interlocuteurs commerciaux habituels. La forte croissance de cette gamme nécessitait un **renfort spécialisé** supplémentaire, sur le terrain.



Hugues BAUNIER a ainsi rejoint l'équipe PARTENAIR depuis quelques mois et beaucoup d'entre vous ont déjà pu découvrir sa maîtrise technique dans le **dimensionnement et le conseil**.

Après 20 années d'expérience dans le domaine du froid industriel, Hugues a trouvé en PARTENAIR une opportunité pour démontrer et développer ses talents d'expert dans le domaine du **refroidissement d'eau industriel**.

Domicilié en Charente, Hugues parcourt un large périmètre pour visiter les installations dans d'autres régions de France.

Toute l'équipe souhaite la **bienvenue à Hugues**, rejoignant notre enthousiasme dans le **développement de notre gamme de Groupes d'Eau Glacée !**

Vos projets nécessitent un dimensionnement de refroidisseur d'eau ou de centrale d'eau glacée ?



Contactez **Hugues BAUNIER** au **07.68.68.34.10** ou par email : h.baunier@partenair.fr